

**DOSSIER DE DEMANDE
DE VALIDATION
DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
VALIDATION**

**CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
Animateur d'Athlétisme**



Pour la saison 2013- 2014, la partie Validation, est à renvoyer à la FFA, à l'attention d'Olivier Bortolameolli impérativement avant le 2 mai 2013, cachet de la poste faisant foi. Aucun dossier ne sera accepté passée cette date.

PARTIE 2

VALIDATION

- Fiches 3.A et 3.B
- Eléments justificatifs nécessaires

Suite à la tenue du jury final, vous serez informé par courrier de l'obtention ou non de blocs de compétences ou de la totalité du diplôme.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le secrétariat :

Olivier Bortolameolli
Fédération française d'athlétisme
Secrétariat des formations
Tel : 01 53 80 70 41
Mail : Olivier.bortolameolli@athle.fr

Fiche 1

FICHE « RENSEIGNEMENTS »

CQP DEMANDE :

Option

BC 1

BC 2

BC 3

BC 4

BC 5

Ensemble du diplôme :

NOMBRE TOTAL D'HEURES D'EXPERIENCE (expériences présentées Fiche 2) :

ETAT CIVIL DU CANDIDAT :

Nom : _____ Prénom : _____

N° licence FFA : _____ Club : _____

Date et lieu de naissance : _____

Tél. (dom) : _____ Tél. (port) : _____

Adresse Courriel : _____

Profession : _____

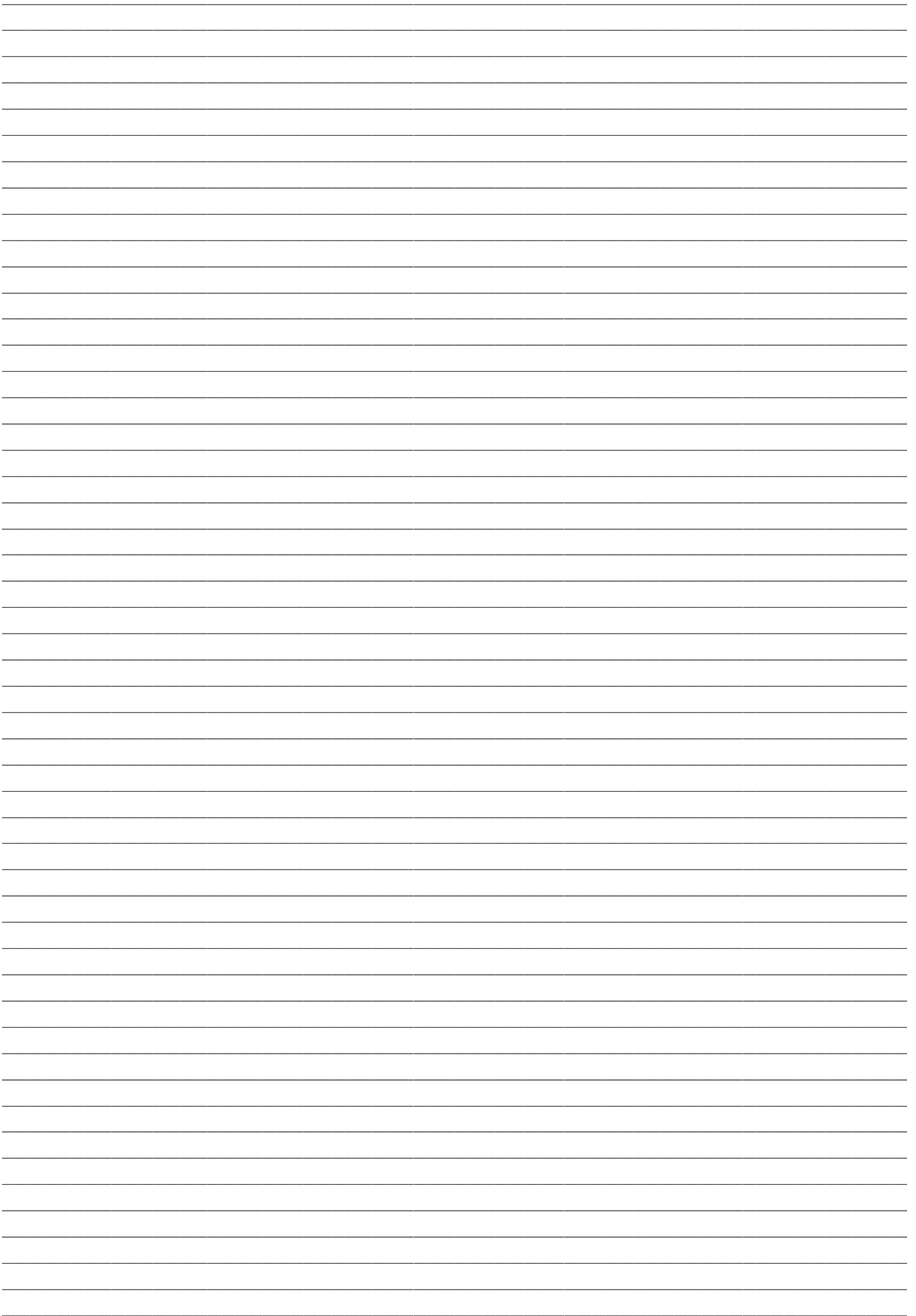
Rappel succinct des expériences retenues pour la demande :

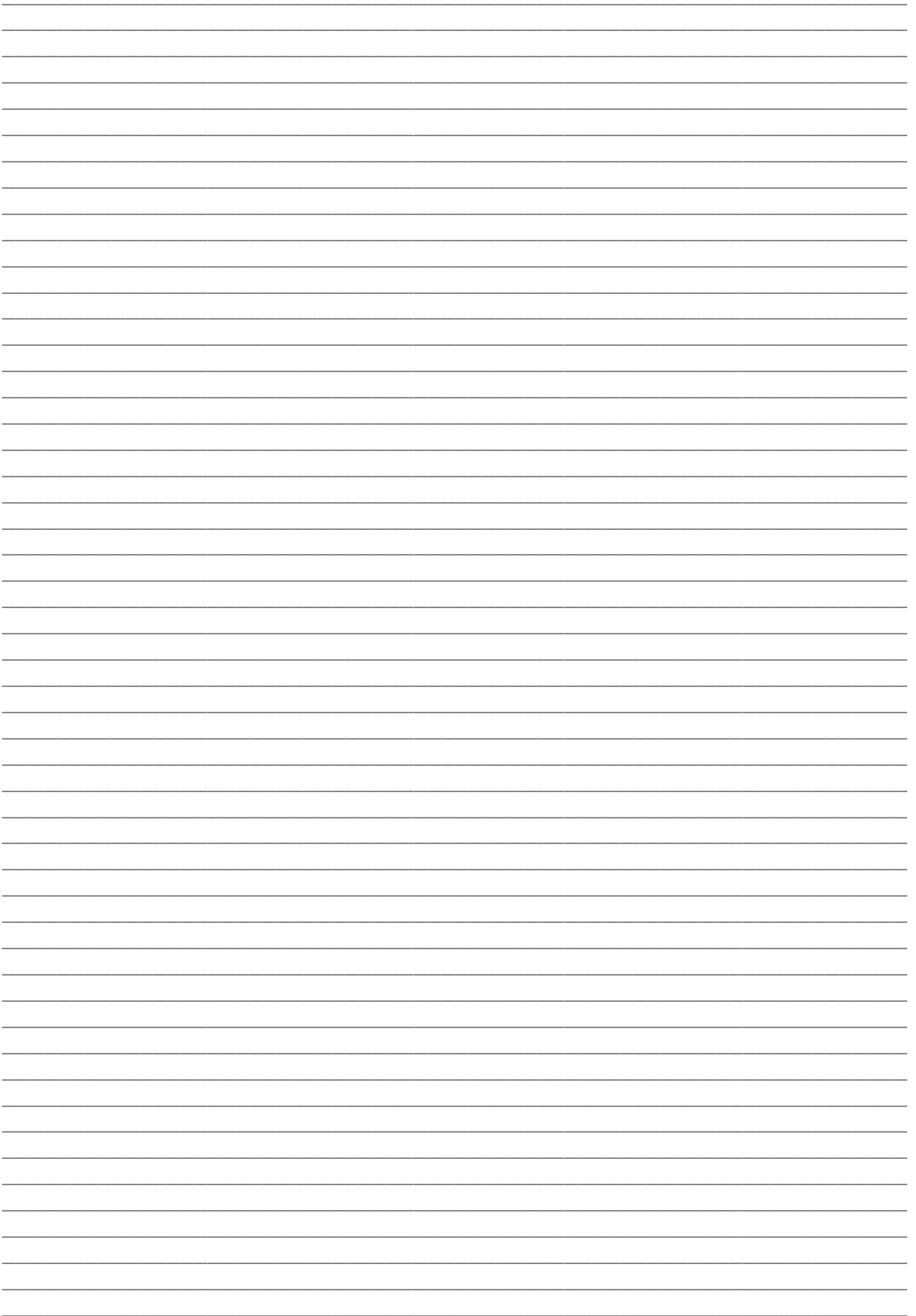
RAPPEL DES PRE-REQUIS DU DIPLÔME :

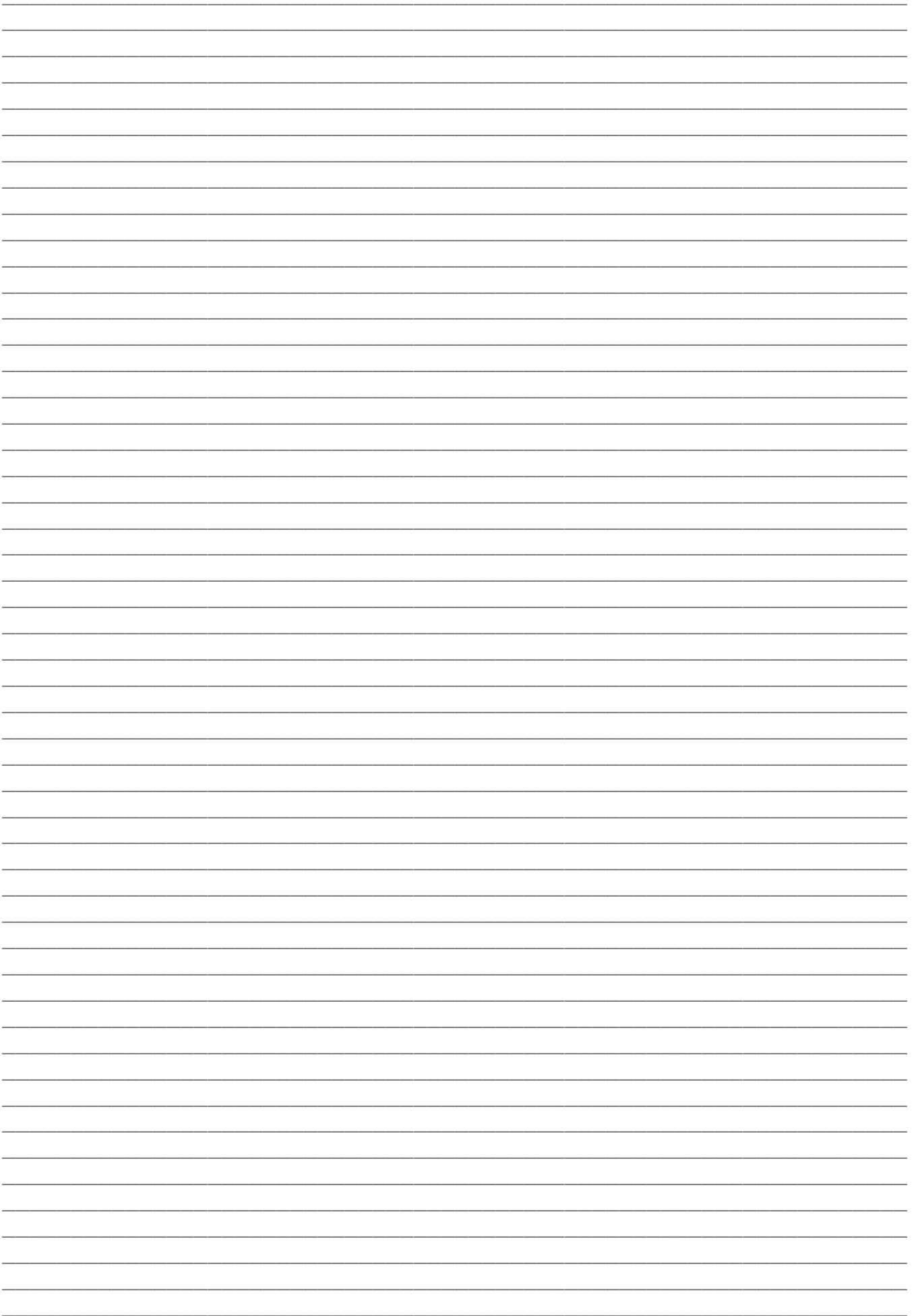
- Attestation PSC 1 (ou équivalent)
- Pièce d'identité, majorité obligatoire
- Certificat médical de – de 3 mois

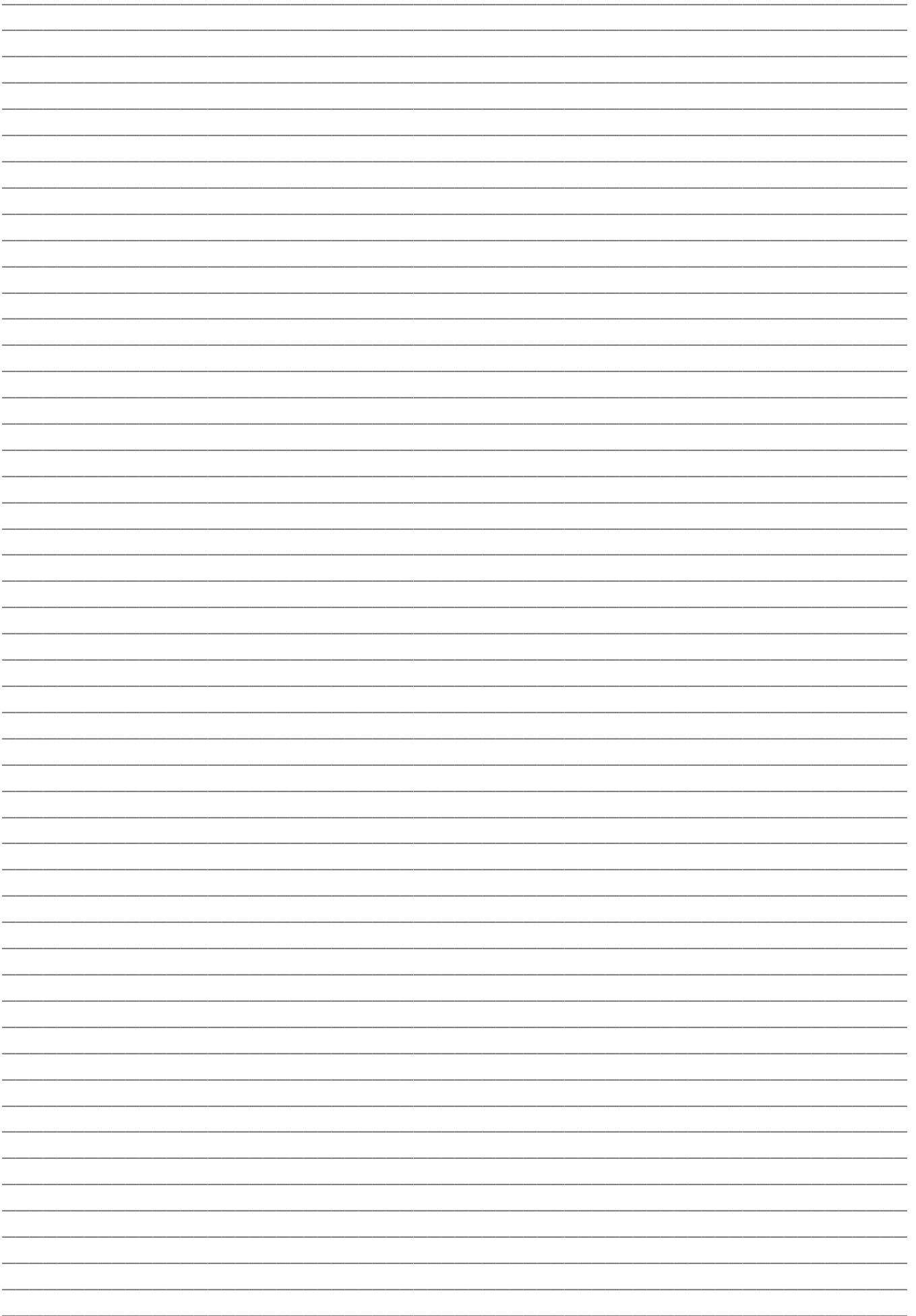
Je soussigné, _____, atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et sollicite au regard des attestations fournies et des expériences décrites la validation de tout ou partie du certificat de qualification professionnelle d' « Animateur d'athlétisme ».

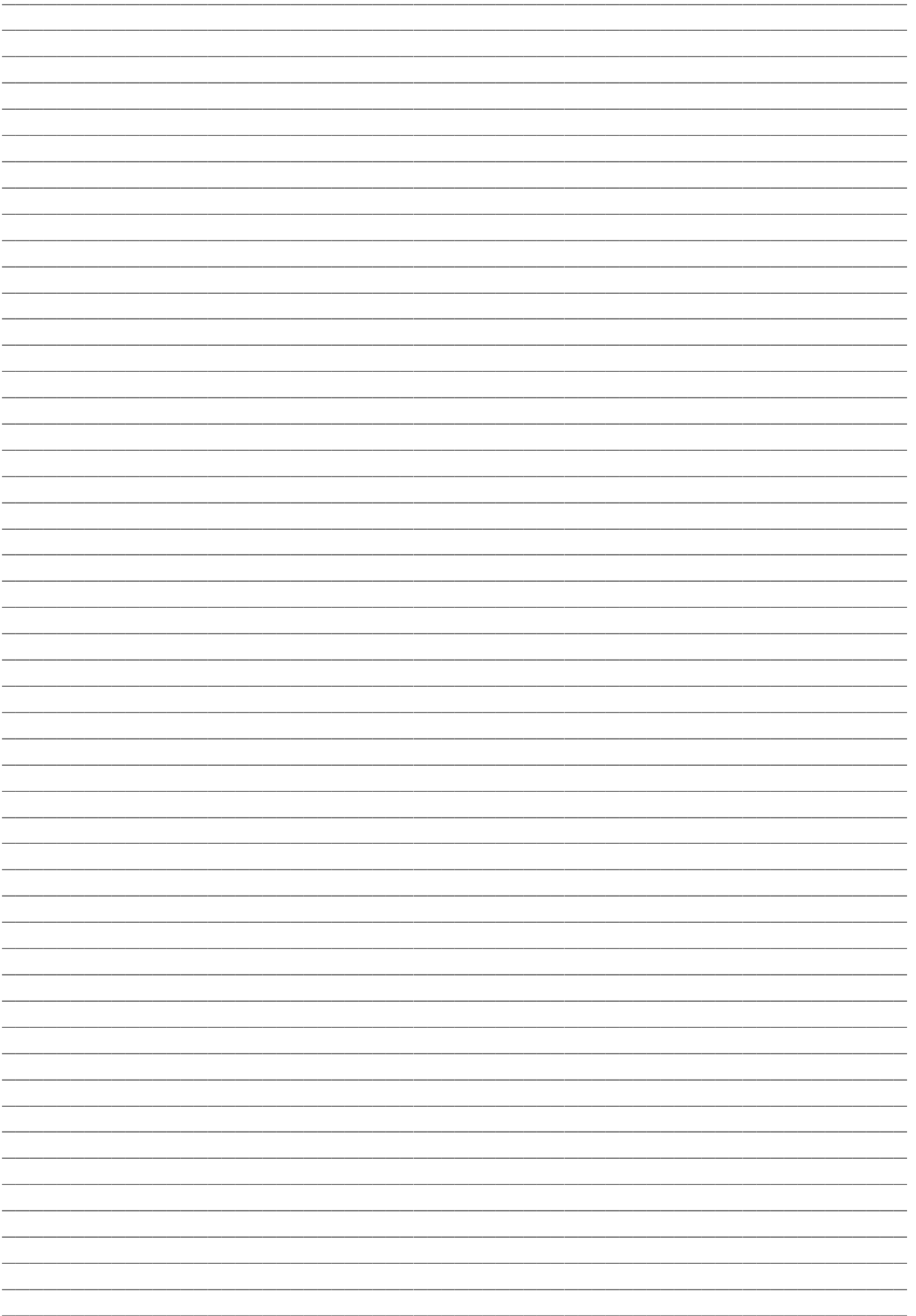
Candidat :

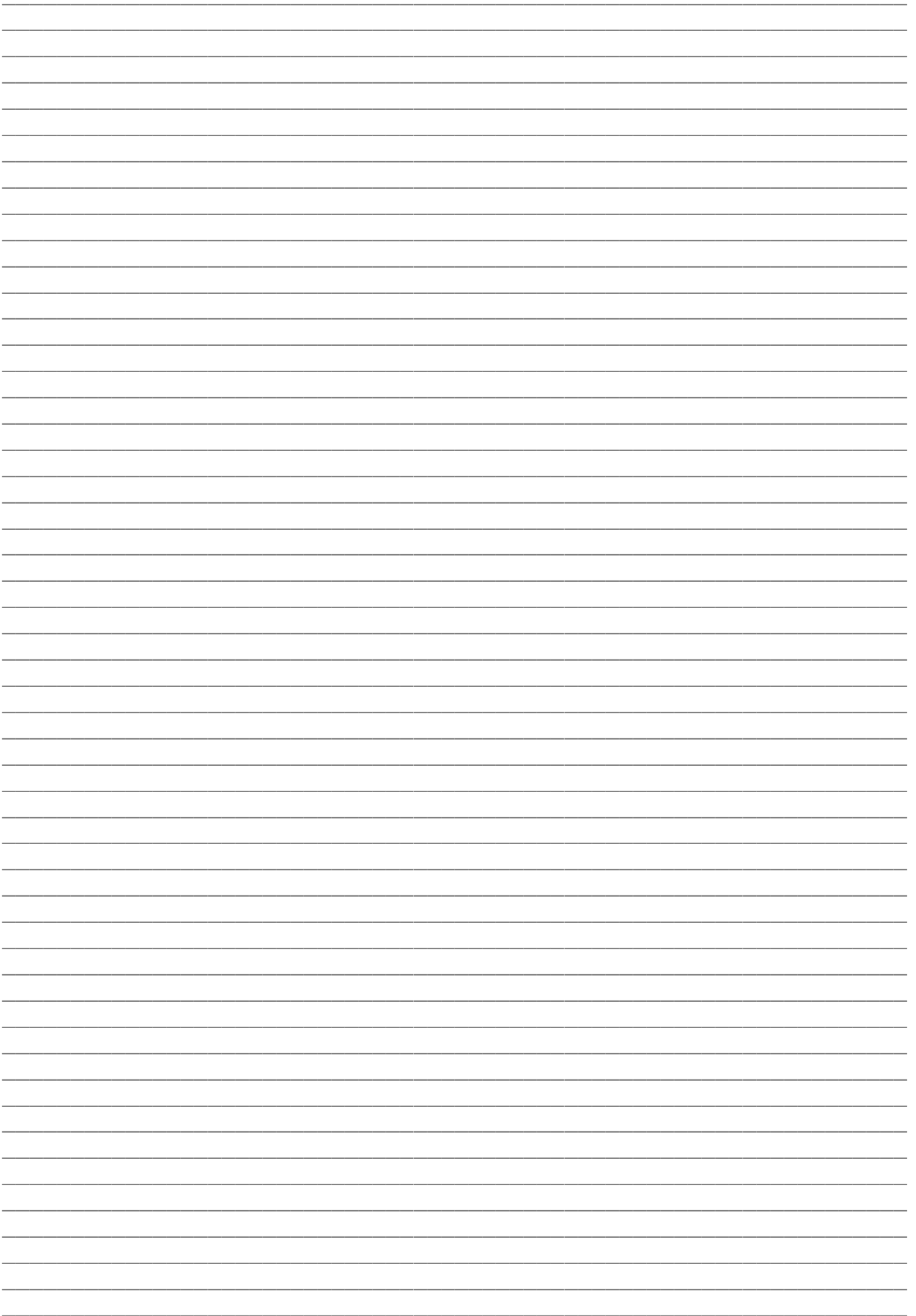


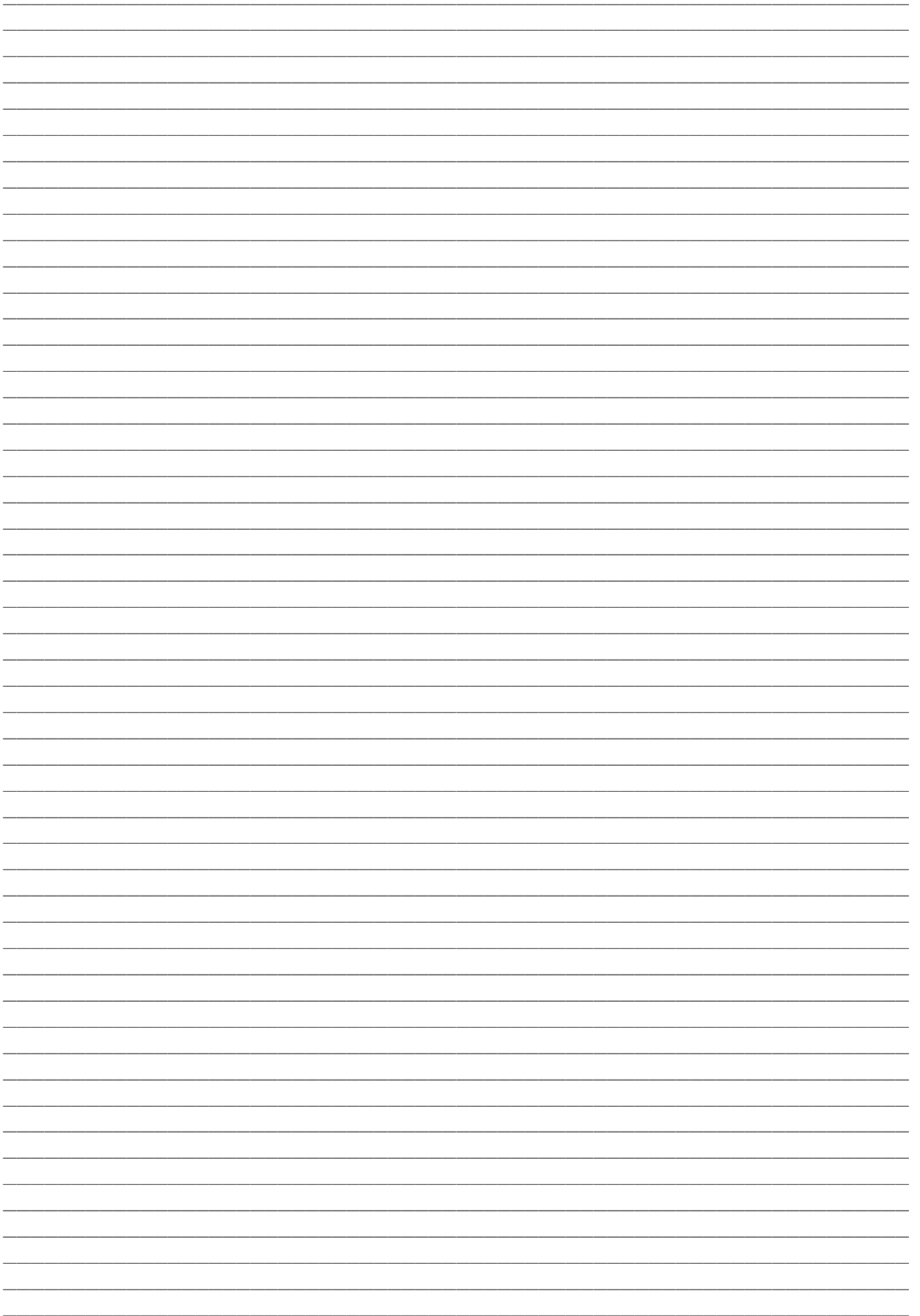


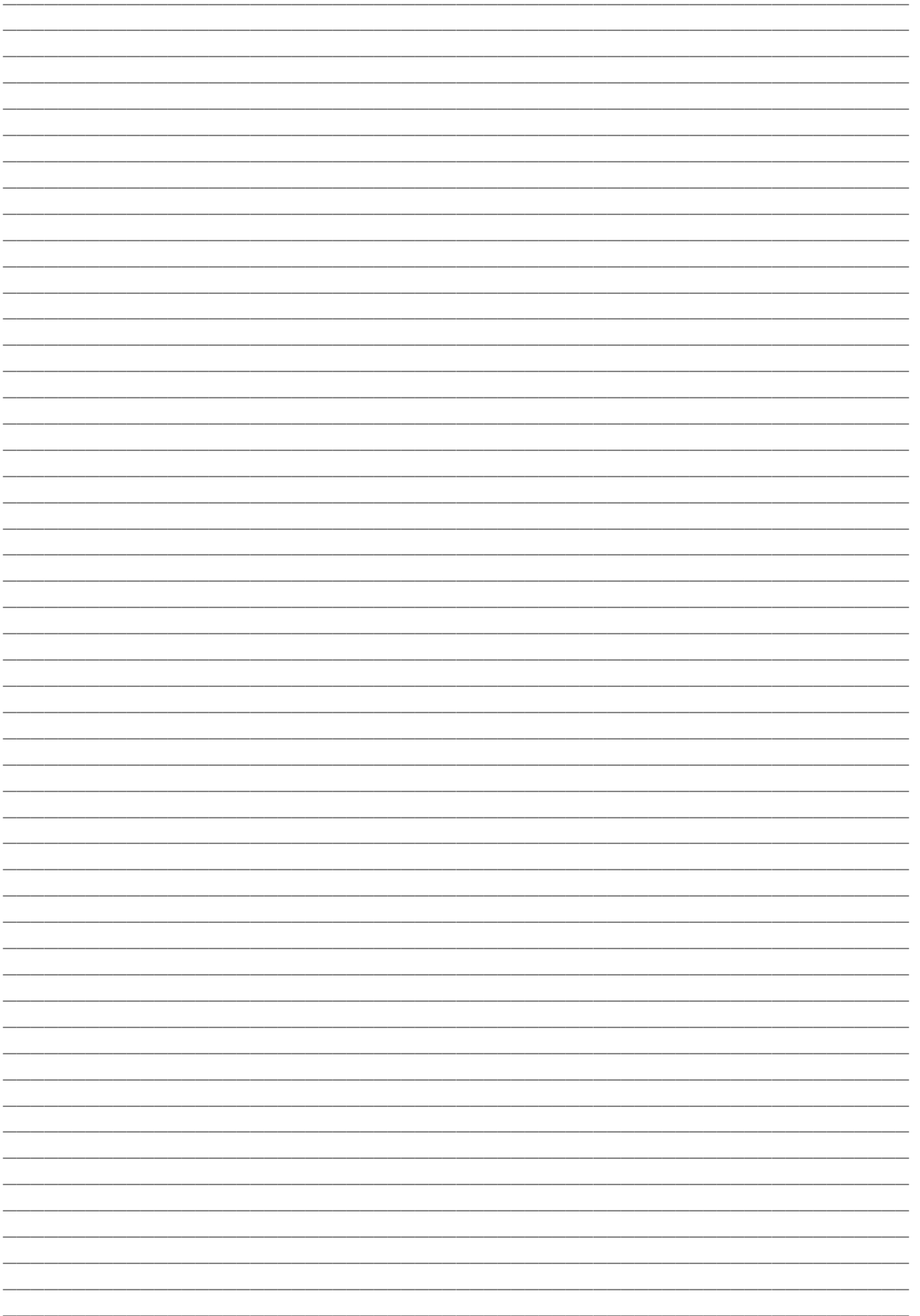


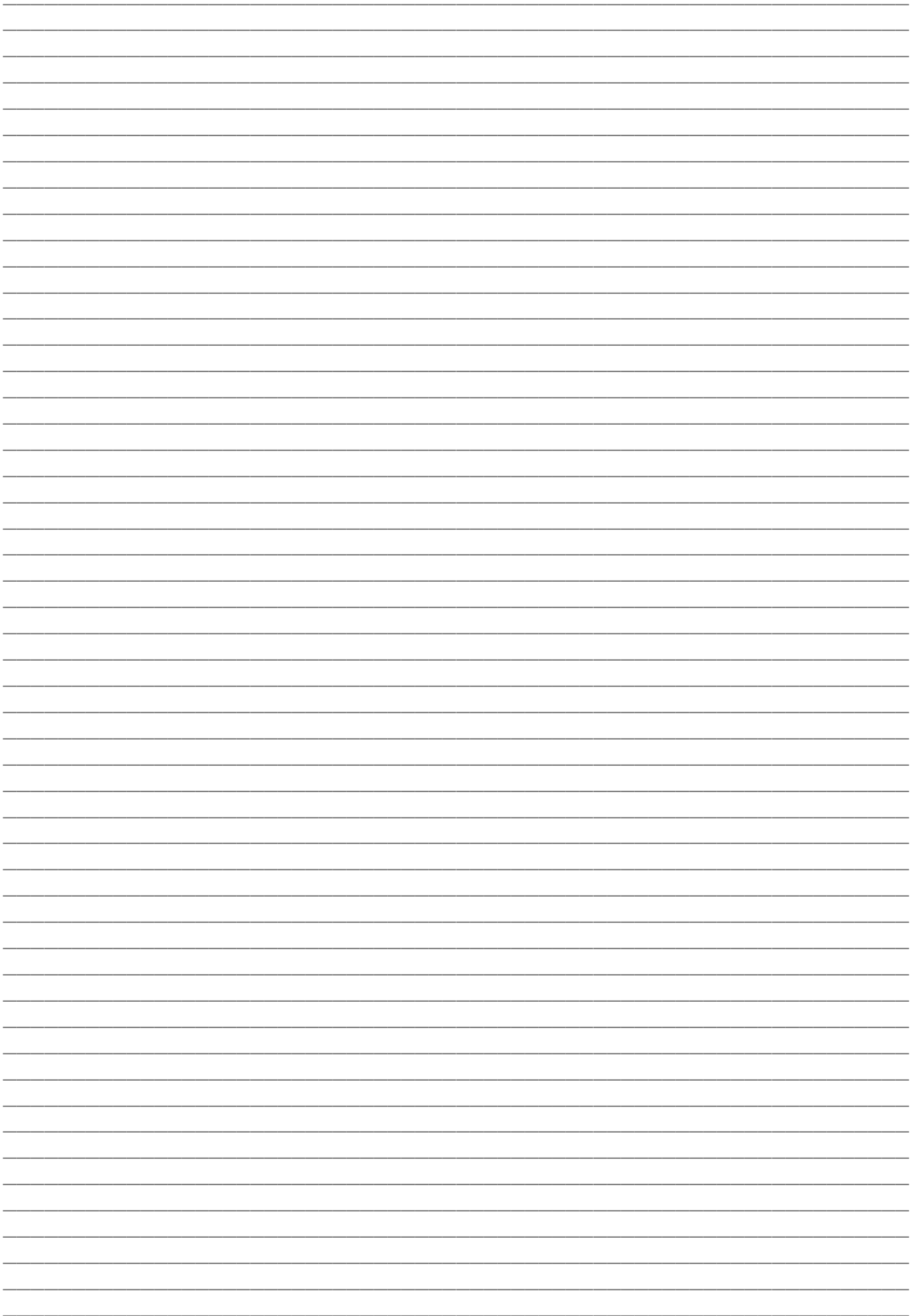


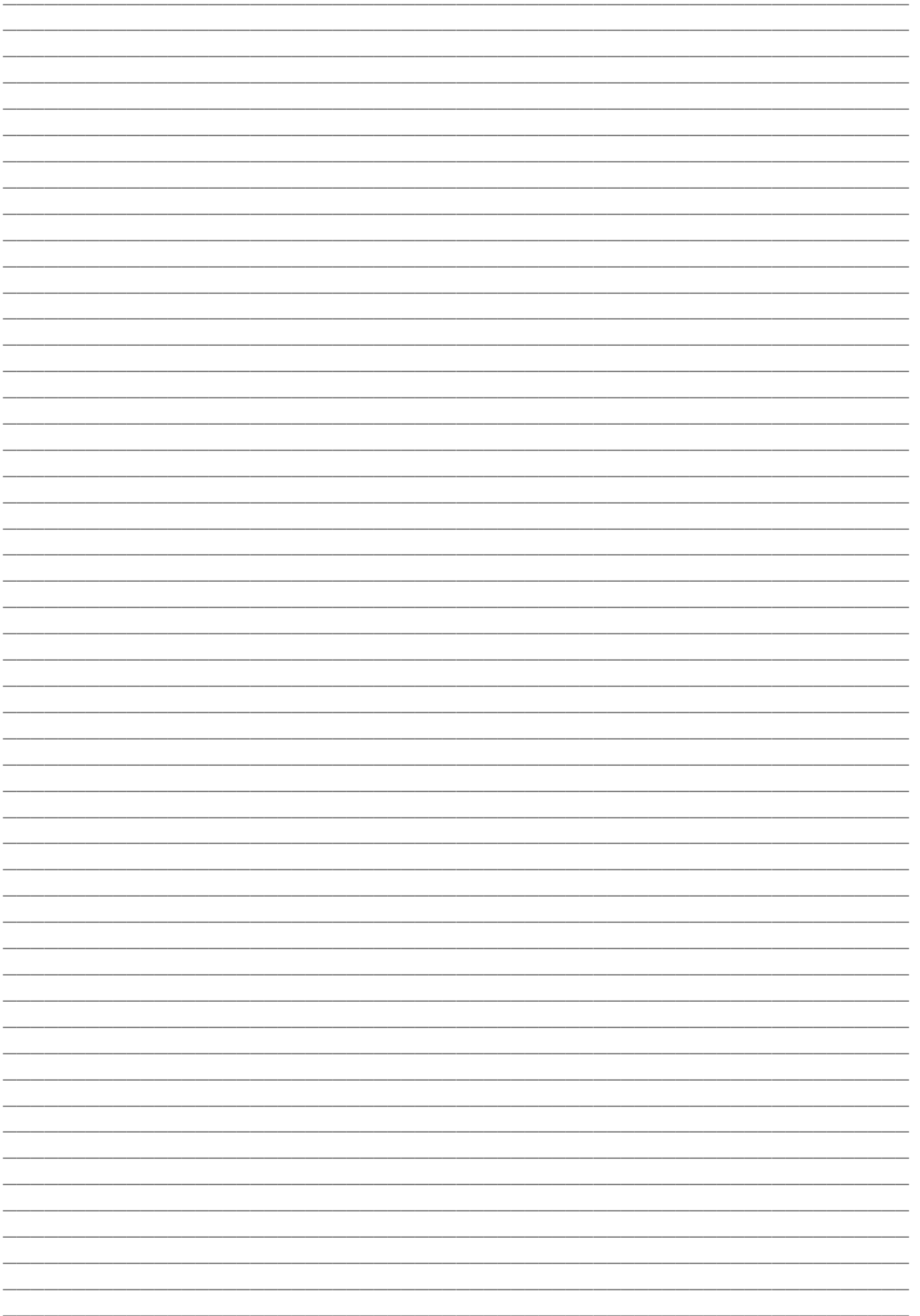


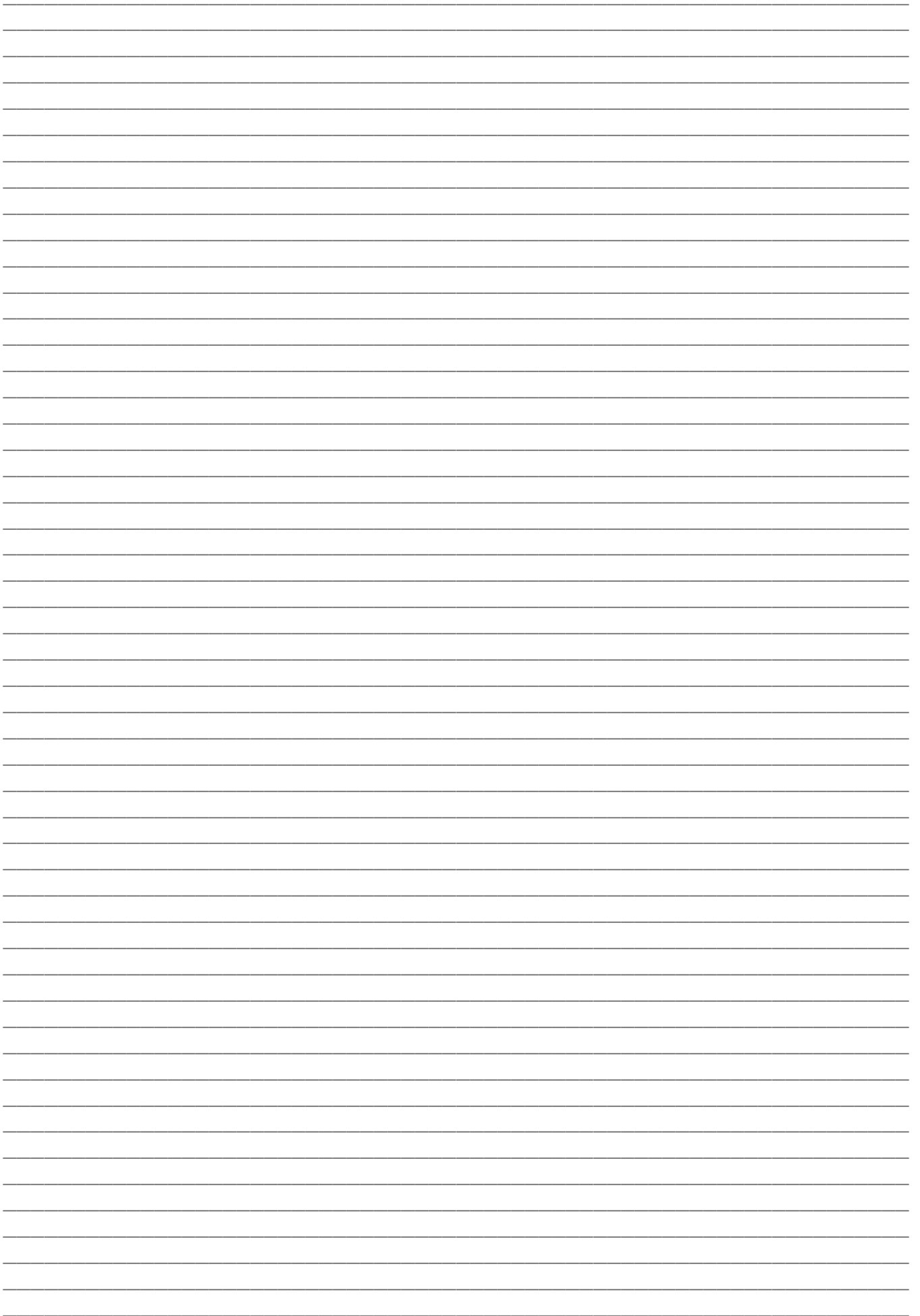


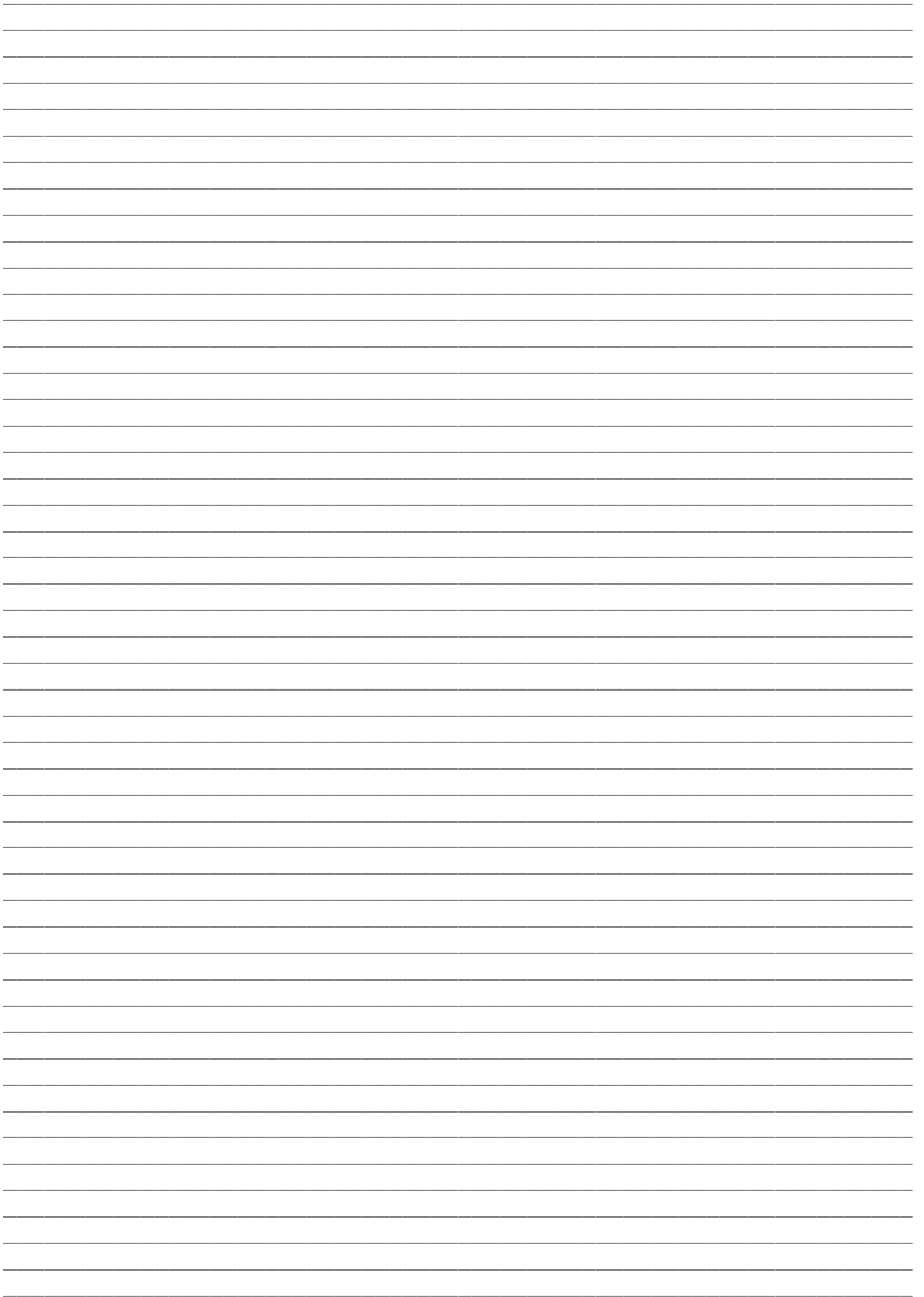












Fiche soutien

DESCRIPTION DES COMPETENCES 1 et 2 (les 2 sont obligatoires)

Le candidat doit décrire son expérience à travers 2 exemples d'actions d'encadrement ou de coordination parmi les plus représentatives de son expérience technique et pédagogique dans le diplôme et l'option choisie (contexte, public, activité, organisation...). Chaque description doit représenter 5 à 7 pages manuscrites.

Le candidat doit, au travers de sa description, rendre compte du réel de l'activité. Il ne doit en aucun cas utiliser la forme déclarative qui consiste à reprendre les contenus d'un manuel ou d'une formation donnée.

Il doit utiliser la 1ère personne du singulier et décrire son action le plus souvent au présent de l'indicatif. Il doit également contextualiser son action avant de la décrire et le candidat pourra même en faire une analyse.

L'objectif de cet exercice est de démontrer que les compétences de chaque bloc sont bien maîtrisées, au travers de ces 2 expériences. L'ensemble des blocs de compétences du diplôme devront être couverts et chaque compétence devra être avérée strictement par la situation présentée. (Les actions présentées par les candidats devront donc dépendre des blocs qu'il cherche à obtenir).

Dans le cas contraire le diplôme ne pourra être accordé qu'en partie ou pas du tout.

Chaque option de chaque CQP constitue la validation de compétences particulières et précises qui sont décrites ci-dessous. Le candidat devra respecter strictement ce cadre pour obtenir le diplôme demandé. Toute copie, même partiellement illisible sera automatiquement ajournée.

Rappel des blocs de compétences constitutifs du CQP « Animateur d'athlétisme »

Bloc(s) de compétences composant la certification
Bloc de compétences 1 en lien avec l'activité : « Accueil des pratiquants, enfants, parents et adultes, avant et après la séance d'athlétisme, pour présenter les conditions de déroulement de l'activité» selon l'option choisie « Ecole d'athlé » ou « Athlé loisirs »
Bloc de compétences 2 en lien avec l'activité : « Encadrement de séances d'athlétisme dans l'option choisie « Ecole d'athlé » ou « Athlé loisirs » en s'appuyant sur les références fédérales, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers
Bloc de compétences 3 en lien avec l'activité : « Dynamisation dans et autour de l'activité»
Bloc de compétences 4 en lien avec l'activité « Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure»
Bloc de compétences 5 en lien avec l'activité « Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident»

Un entretien d'appui peut être demandé par le jury ou par le candidat. Si c'est le candidat qui demande un entretien complémentaire à la soutenance du dossier, il se déroulera à la FFA et l'organisation de celui-ci sera à sa charge et devra intervenir à la suite du dépôt du dossier et avant la commission VAE fédérale qui se déroulera le 2 juin 2014.